



**Réseau Elevage Pastoral
Méditerranéen
Comité permanent**

**Journée UMT
7 février 2019**

Constat initial

- L'élevage pastoral méditerranéen a des spécificités peu connues et reconnues
 - Climat méditerranéen avec une sécheresse estivale
 - Forte saisonnalité des ressources
 - Faibles chargements
 - Forte proportion de parcours boisés et ressources non herbacées
 - Enjeux environnementaux forts (biodiversité, prévention incendies, paysages.....)
- Le pastoralisme méditerranéen est :
 - transhumant et sédentaire
 - estive et toute l'année
 - collectif et individuel
 - en zone de montagne et hors zone de montagne
- Des éleveurs dispersés 4 régions administratives et 3 massifs
- Pas de lieu de débat professionnel interrégional

Constitution du réseau REPM

Un partenariat initial entre les CRA Occitanie et PACA, le CERPAM, l'IDELE, la MRE

2017/2018 : Organisation de réunions de trois réunions de travail

Septembre 2018

- Officialisation du réseau sous l'égide des Chambres Régionales d'Agriculture, des Chambres Départementales d'Agriculture, des organismes pastoraux
- Proposition d'amendements pour la reconnaissance des surfaces pastorales dans la réforme de la PAC

Les objectifs de notre réseau

- Regrouper les éleveurs pastoraux méditerranéens et leurs organisations
- Créer un lieu de rencontre et de débat
- Peser au sein des OPA et faire reconnaître nos spécificités
- Consolider la concertation avec les services techniques, l'enseignement, la recherche
- Intervenir dans l'élaboration des politiques publiques sur le plan :
 - local (intercommunalités, départements : foncier, DFCI, Parcs nationaux et régionaux, Natura 2000...)
 - Régional : gestion du deuxième pilier avec les MAE et politiques de la région sur le pastoralisme
 - National
 - Européen

Notre feuille de route pour 2019

Sur le plan institutionnel

- Validation « post électorale » du réseau et de son fonctionnement par les CDA et CRA, désignation de représentants et participation des équipes techniques
- Ouvrir notre réseau à d'autres partenaires (deuxième cercle) et contact avec réseaux d'autres pays
- Des argumentaires pour mieux faire reconnaître l'élevage pastoral (document de référence), à destination :
 - Des OPA nationales
 - Des régions Occitanie et PACA,
 - Des élus nationaux méditerranéens
 - Du ministère de l'agriculture,
- *Revendiquer la reconnaissance de l'espace pastoral méditerranéen au même titre que les massifs (qui eux aussi sont interrégionaux) ; le préfet des zones méditerranéennes à Marseille devrait avoir une mission équivalente à celle des préfets coordinateurs des massifs*

Notre feuille de route pour 2019

Sur la PAC

complexité des négociations : acteurs multiples niveau européen et national ; Mobiliser les toutes les sources d'information pour adapter notre positionnement à l'évolution du chantier de la PAC

1^{er} pilier

- Admissibilité des surfaces pastorales dans la PAC
- Consolidation du système prorata
- Revenir sur certaines règles : épineux
- Sortir les châtaigneraies et chênaies du dérogatoire
- Suivi des contrôles : création d'un observatoire, Ecoscheme ?

2^{ème} pilier

- Prendre part au débat sur l'ICHN et les MAE

Notre feuille de route pour 2019

Ambition de d'aborder aussi les questions suivantes

- DFCI
- Les modèles économiques
- L'Installation et la mobilisation du foncier
- La valorisation des produits
- L'emploi des bergers
- Le dossier prédation

Sur la communication

- Interne à notre réseau ; Externe (institutionnelle ou grand public)
- Bâtir des argumentaires pour mieux faire reconnaître l'élevage pastoral dans les politiques publiques

Contribuer à la réflexion sur les Programmes de R&D

- Des services pastoraux
- Des instituts techniques
- De la recherche

Notre feuille de route pour 2019

Souhait de renforcer les liens de partenariat avec l'UMT

Contribuer à l'émergence de thématiques de travail dans le cadre des programmes de R&D ;